

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 26 juin 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	11

L'an deux mille vingt, le 26 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer, sous la présidence de Monsieur Phillipe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
OGER Isabelle

IMMER Alain
DEBAILLEUL Delphine
MENEHIN Gaël
WALLERICH Alain

SIVEC Jean
THILL Céline
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

MARQUET Bénédicte
PEREIRA Julien

BRUN Jérôme

REUTER Olivier

Procuration de Bénédicte MARQUET à Philippe GAILLOT
Procuration de Jérôme BRUN à Philippe GUINDT
Procuration de Julien PEREIRA à Alain IMMER
Procuration de Olivier REUTER à Christophe VIEIRA

Objet : 2020 - 496 Convention de régularisation de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la CCCE

Le Maire expose que dans le cadre de travaux effectués en 2016, la convention qui aurait dû être passée à cette période n'a pas été signée. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de régularisation de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la CCCE.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention avec la CCCE.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 29/06/2020
Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/06/2020

Le Maire,

